

## **Prise de parole du Centre Socioculturel au Groupe de travail de la CCSL du 17 Avril 2023**

*Cette séance fait suite à la séance du 23 Mars 2023 à laquelle le Centre Socioculturel n'était pas convié.*

*L'objet est de travailler sur l'après CSC. Ce sur quoi, nous (CSC) ne sommes pas d'accord mais profitons des 15 mn qui nous sont accordées pour nous exprimer.*

Nous vous remercions de nous accorder un temps de parole. Que nous allons utiliser pour vous dire notre vision de ce qu'est l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, voici, selon nous, ce qui peut conduire au résultat de ce groupe de travail. Pour nous, vous êtes là pour envisager l'avenir des actions portées par le CSC mais sans le CSC tel qu'il est. Et, en même temps, par sa décision, le bureau communautaire a finalement jugé que ces mêmes actions n'apportaient pas de plus-value à l'animation de la vie sociale du territoire. Alors question : pourquoi un groupe de travail pour faire perdurer des actions jugées « inutiles » pour le territoire ?

Permettez-nous, un instant, de vous donner brièvement notre analyse du contexte démocratique de la situation. En effet, nous savons que les 10 Maires signataires n'ont pas consulté préalablement leurs conseils municipaux qui, à leur tour, auraient pu consultés les citoyens, d'une manière ou d'une autre.

Pour préciser les choses pour les élus qui ne connaissent pas ou peu le Centre Socioculturel, sachez que votre présence ici, contribue, par répercussion, à entériner la fermeture de notre association dépassant 30 ans d'existence portée par des citoyens et vecteur de lien social.

Combien d'entre vous regrette dans de multiples instances le manque de participation des habitants ? Quel est le sens de sabrer une association qui favorise cet investissement, la prise de responsabilité et l'exercice de la citoyenneté ?

Dans le travail que vous vous apprêtez à engager, vous allez cadrer cet investissement citoyen, pour que tous sachent ce que les uns et les autres devront exécuter et ce que vous, élus, leur demanderez de faire. Vous comprendrez notre désaccord sur ce point essentiel qui va à l'encontre de nos propres valeurs et de nos modalités de fonctionnement que sont la dignité humaine, la solidarité, la participation active, l'engagement.

Pour illustrer notre propos, voici 3 exemples :

- 1<sup>er</sup> exemple : Lorsque le Centre Socioculturel met en œuvre une action d'aide aux départs en vacances des familles, ce sont des mois de travail alternant réunions collectives et accompagnements individuels pour faire en sorte que les familles, souvent parents solos, gardent leur dignité notamment aux yeux de leurs enfants. Ce type d'accompagnement conduit à d'autres mises en projet dans bien d'autres domaines. Nous ne les assistons pas, nous les accompagnons.

- 2<sup>ème</sup> exemple : La solidarité, incarnée dans nombre d'actions du Centre Socioculturel, permet de multiplier les contacts intergénérationnels et le fait que des habitants prennent soin d'autres habitants, comme au LAEP, à Savoir +, à l'aide aux devoirs.
- 3<sup>ème</sup> exemple : Pour certaines personnes âgées venir au centre socioculturel est la seule sortie de la semaine. Elles y créent du lien, pas simplement avec des personnes de leur génération, mais également avec des enfants et des adultes plus ou moins jeunes.  
Nous avons, au CSC, des exemples de bénévoles dont les problèmes de santé sont atténués par le simple fait de se sentir utiles, d'être au contact des plus jeunes, d'être reconnus et intégrés à une équipe de professionnels motivés. Autre point, pendant la pandémie, ce sont les bénévoles et les salariés du centre socioculturel qui se sont déplacés chez les aînés pour maintenir le lien au travers, par exemple, de l'utilisation de l'informatique.

Qu'en sera-t-il demain ? Vous accepteriez de détruire tout cela ?

Vous voulez reprendre des actions et les répartir entre les communes et la communauté de communes ce que vous voyez comme des services pour les associations et pour les familles.

Le Centre Socioculturel va au-delà des actions c'est une démarche. Il crée du lien social par la synergie qu'engendre dans une même dynamique les aspects d'accompagnement social, culturel et citoyen au cœur des actions du Centre socioculturel, comme le démontre les multiples soutiens que nous avons reçus depuis plusieurs mois.

Vous pouvez en effet reprendre des services pour chacun des publics (avoir un car pour une sortie senior une fois par an, avoir une ludothèque, avoir des lieux d'accueil enfant parent dans des crèches...), mais ces services seront indépendants les uns des autres et n'auront plus de liens. Encore une fois c'est grâce à la pluralité de ces actions et les liens entre elles, que la solidarité, le lien social, la convivialité, l'implication des habitants sont possibles. Nos actions ne sont que des leviers et des supports pour permettre cela.

De plus, vous vous priveriez de la richesse d'une équipe salariée investie. Cette équipe est soudée et impliquée depuis des années connaissant son territoire et ses acteurs. A l'heure où il y a beaucoup de turn over dans le monde du travail le Centre socioculturel ne connaît pas cette difficulté. Oui les salariés défendent leurs emplois mais surtout les valeurs, le projet du centre socioculturel qui leur est cher et qui a du sens pour eux.

Nous revendiquons ce qui nous semble être simplement la justice sociale.

La gestion du CSC est assurée sous forme d'association loi 1901. Elle a été créée pour cette seule entreprise. Comme toute association, elle est dotée d'adhérents engagés, a écrit ses statuts, organise une assemblée générale annuelle, élit un

conseil d'administration, se dote d'un bureau, d'un président, etc. Bref, elle respecte les règles.

Pour fonctionner et répondre à sa mission d'animation de la vie sociale sur un territoire donné, l'association a établi une convention d'objectifs et de moyens avec la CCSL et une autre avec la CAF. Cette convention a évolué et a été renouvelée tous les 4 ans. Car dans nos manière d'agir il y a au cœur les habitants et aussi le partenariat avec les collectivités locales.

L'association comprend des membres de droit qui sont des élus des différentes communes concernées. Au cours des CA et des AG, ces mêmes élus sont à même de connaître, voire de contrôler le fonctionnement du centre et sont amenés à voter l'approbation du rapport d'activités, du rapport moral et du rapport financier, lui-même ayant été approuvé, au préalable, par le Commissaire aux comptes. Durant 32 années, les élus n'ont jamais voté contre les différents rapports ni émis d'avis écrits défavorables sur la présentation des bilans.

Ainsi, le fonctionnement du CSC a toujours été partagé par la collectivité.

Sans oublier que la CAF s'apprête à renouveler sa convention 2024/2027.

Le 8 Novembre 2022 la CCSL nous confirmait la non reconduction de la Convention au 31 décembre 2023 et donc la fin des financements. Si la CCSL maintient cette décision, elle nous oblige à fermer le centre socioculturel, à liquider l'association, à procéder au licenciement des salariés, à remercier les bénévoles qui ont œuvré de tout cœur dans ce centre devenu très important pour certains.

Le CSC a toujours donné satisfaction dans son travail, personne ne l'a démenti. L'Association a toujours respecté ses valeurs annoncées, les règles de fonctionnement. Des comités de pilotage étaient organisés avec l'intercommunalité, elle y a été présente et aucun compte-rendu n'indique des défaillances, des incompétences.

Aussi, vous conviendrez que le bureau, les administrateurs, les professionnels, les bénévoles, les adhérents, les sympathisants, les habitants engagés ne peuvent comprendre votre décision.

La disparition du CSC serait une grande perte pour le territoire, seul association de ce type sur le vignoble.

Nous savons qu'une grande partie de ce qui est produit par le centre socioculturel est peu visible car ce n'est pas quantifiable et mesurable facilement : l'accompagnement, la prévention, l'attractivité du territoire ... tout ceci nous y contribuons jour après jour.

Nous pensons que c'est ça la richesse d'un territoire : la complémentarité entre des services publics et des associations pour permettre à chacun et chacune d'être pris en compte et de pouvoir agir sur son environnement, être citoyen !

Aussi, voici la proposition que nous vous faisons :

Nous sommes prêts à participer à un groupe de travail **MAIS** :

- Qui n'aurait pas comme postulat la fermeture du Centre Socioculturel et donc le Après
- Qui dépasserait les attitudes de défiance de chacun
- Qui partirait de la préfeuille de route qui répondait à votre commande, de ses préconisations et du projet social du CSC
- Qui reprendrait la problématique des locaux là ou elle a été abandonnée quitte à réinterroger son implantation géographique pour être au plus près des habitants

Ainsi, avec tout ce que nous venons de développer, vous comprendrez que nous ne pouvons pas nous joindre à ce groupe de travail, vu le contexte.

Par ailleurs, nous espérons nous retrouver autour de la table pour travailler à l'animation de la vie sociale. Nous espérons aussi que vous rejoindrez notre demande de médiation pour que nous arrivions à sortir de la situation bloquée que nous traversons et que comme vous nous déplorons.

Nous vous remercions de votre attention.